

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2022
RIUNIONE DI I 31 DI MARZU E PRIMU DI APRILE
2022

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2021
REUNION DES 31 MARS ET 1^{ER} AVRIL 2022

2022 /01/023

**REPONSE DE MADAME BIANCA FAZI A LA QUESTION DEPOSEE PAR
LE GROUPE AVANZEMU**

Objet : Hôpital de Bastia

Caru Saveriu,

En premier lieu, au travers de cette question, je saisis l'occasion qui m'est donnée pour remercier l'ensemble du personnel hospitalier pleinement engagé dans la prise en charge des patients, malgré des conditions matérielles parfois dégradées.

Je tiens à les remercier car au bout de 2 ans de crise, laquelle n'est pas encore terminée, ils sont pour autant toujours aussi présents et toujours aussi actifs dans la réalisation de leurs missions.

Je remercie également l'ensemble des personnels libéraux, paramédicaux, publics et privés et l'ensemble des établissements médicaux sociaux.

Nous partageons votre constat relatif aux différents besoins identifiés au sein du centre hospitalier de Bastia, son degré de vétusté et d'inadaptation de la structure à l'accueil des patients dans les meilleures conditions.

Ce constat est également et largement partagé au sein même de l'hôpital et a été accentué par la crise sanitaire. L'établissement a été soumis à de nombreuses contraintes et a dû adapter en conséquence l'ensemble de ses locaux et de ses circuits.

Ces éléments ont conduit l'établissement à solliciter la création d'un nouvel hôpital, initiative qui a été largement appuyée et soutenue auprès du ministère des solidarités et de la santé, par le Maire de Bastia, Monsieur Pierre Savelli, par notre Député, Michel Castellani et par le Président du Conseil exécutif, ce qui a incité le ministère à missionner sur site un collège d'experts. Ce dernier, en adéquation totale avec la communauté médicale de l'établissement, et la ville de Bastia, a pour mission la mise en œuvre du projet du futur hôpital, avec soit une reconstruction sur site, soit une délocalisation.

Ce collège d'experts a débuté hier son action sur le site.

Pour notre part, il semble évident que le centre hospitalier de Bastia doit rester en ville, notamment pour des questions d'accessibilité et en raison du bassin de population qu'il dessert.

La mise en œuvre de ce projet s'inscrit pleinement et naturellement dans la question du Centre hospitalier régional et universitaire (CHRU). Une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du projet d'établissement d'un futur CHRU de Corse vient d'être désignée par la Collectivité de Corse afin de réaliser un bilan quantitatif et qualitatif de l'offre hospitalière existante et de formaliser un projet d'établissement qui sera bien évidemment présenté le moment venu devant votre Assemblée.

Je regrette, cher Conseiller, que vous n'ayiez pu assister aux dernières assises de la santé qui ont eu lieu le 11 mars et qui nous ont permis d'avancer, non pas seulement sur un projet d'établissement, mais sur toute l'offre de soins concernant notre territoire.

« Senza saluta, ùn ci hè libertà ».

Je vous remercie.